

Questions et réponses – Indicateur municipal Léger

Q : Comment puis-je participer à ce sondage?

R : Balayez le code QR imprimé sur votre carton d'invitation depuis votre ordinateur portable, votre téléphone intelligent ou votre tablette. Si vous rencontrez des difficultés avec le code QR, inscrivez l'URL suivante dans votre navigateur : <https://legeropinion.co/MEKINAC2025> Entrez votre code unique d'accès sur la page d'accueil du sondage et complétez le sondage.

Q : Où trouver mon code unique d'accès (NIP)?

R : Votre NIP est imprimé sur le verso de votre carton d'invitation. Le NIP contient des lettres et des chiffres, soyez donc vigilant avec le « I » et le « 1 », ainsi que le « O » et le « 0 ».

Q : Je n'ai pas reçu le carton d'invitation, quoi faire?

R : Rendez-vous à l'hôtel de ville ou aux bureaux de la MRC: un questionnaire papier sera mis à votre disposition et du personnel pourra vous assister si nécessaire. Une preuve de résidence sera alors demandée afin de valider votre éligibilité.

Q : Mes réponses sont-elles confidentielles?

R : Oui. Toutes vos réponses sont strictement confidentielles. Elles sont regroupées avec celles d'autres participants et utilisées uniquement à des fins statistiques. Aucune information permettant de vous identifier personnellement ne sera communiquée avec la municipalité ou encore publiée par Léger. Nous respectons rigoureusement les normes d'éthiques de recherche et légales en matière de protection des renseignements personnels.

Pour plus d'information sur notre politique de confidentialité : <https://leger360.com/fr/politique-de-confidentialite/>

Q : Les résultats seront-ils publiés?

R : Les clients de Léger sont propriétaires des données. C'est donc à eux que reviennent la décision de publier, en tout ou en partie, les résultats du projet. Léger ne peut diffuser aucune information sans l'autorisation explicite de ses clients.

Q: Qui peut participer à cette étude ?

R : L'étude s'adresse à tous les résidents adultes de la **MRC de Mékinac**. Une invitation postale est envoyée aux **8 820 foyers de la MRC**, chacun recevant un code d'accès unique permettant de répondre au questionnaire en ligne. Afin d'obtenir un échantillon probabiliste fiable, une seule personne adulte par ménage peut participer.

Q : Pourquoi une seule personne par ménage est-elle invitée à répondre?

Dans chaque ménage, une seule personne adulte peut participer à l'étude. Pour préserver l'objectivité de la sélection, il est recommandé que la personne qui répond soit le prochain adulte du ménage à célébrer son anniversaire. Cette méthode, couramment utilisée dans les sondages scientifiques, permet une sélection aléatoire et représentative au sein de chaque foyer. Cette approche vise à offrir à chaque ménage une occasion équitable de s'exprimer tout en respectant une méthodologie probabiliste.

Q : Combien de temps dure le sondage?

R : La durée estimée de complétion du sondage est de quinze (15) minutes.

Q : Y a-t-il une récompense pour compléter ce sondage?

R : Oui. En répondant au sondage, vous courez la chance de gagner **l'une des deux cartes-cadeaux de 250 \$** offertes dans le cadre d'un tirage parmi les participants admissibles. Votre participation contribuera à enrichir les résultats du projet tout en vous donnant l'occasion de remporter un prix.

Q : Quelles sont les dates du sondage?

R : Le sondage est ouvert **4 au 18 août 2025**. Vous pouvez y répondre à tout moment pendant cette période en utilisant le code d'accès unique reçu par la poste.

Q : Pourquoi devrais-je participer à ce sondage ?

R : Votre opinion compte! En répondant au sondage, vous contribuez directement à orienter les décisions des élus et à améliorer la qualité de vie dans la MRC de Mékinac. Ce projet vise à mieux comprendre les besoins, priorités et perceptions des citoyens sur différents enjeux municipaux. Chaque réponse compte pour construire un portrait fidèle de la population.

Q : Je n'ai pas accès à Internet. Puis-je quand même participer?

R : Oui. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, vous pouvez vous présenter à l'hôtel de ville ou aux bureaux de la MRC avec votre carte postale d'invitation. Un exemplaire papier du sondage y sera mis à votre disposition, et du personnel sera présent pour vous accompagner au besoin. Cette alternative permet à tous les citoyens, peu importe leur accès aux outils numériques, de faire entendre leur voix dans le cadre de cette consultation.

Q. Puis-je changer mes réponses une fois le sondage soumis?

R. Non. Une fois le questionnaire complété et soumis, il n'est plus possible de modifier vos réponses. Cela permet de garantir l'intégrité des données. Nous vous encourageons à bien lire les questions avant de répondre.